



Cahiers d'histoire

46-2 | 2001
Le Traité de Lyon (1601)

Introduction : le Traité de Lyon (1601)

Denise Turrel



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ch/227>
ISSN : 1777-5264

Éditeur

Comité historique du Centre-Est

Édition imprimée

Date de publication : 1 mai 2001
ISSN : 0008-008X

Référence électronique

Denise Turrel, « Introduction : le Traité de Lyon (1601) », *Cahiers d'histoire* [En ligne], 46-2 | 2001, mis en ligne le 13 mai 2009, consulté le 04 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ch/227>

Ce document a été généré automatiquement le 4 mai 2019.

© Tous droits réservés

Introduction : le Traité de Lyon (1601)

Denise Turrel

- 1 Les *Cahiers d'histoire* se devaient de consacrer un numéro particulier à la paix de Lyon qui, en 1601, rattache à la France la Bresse, le Bugey et le pays de Gex.
- 2 Le traité, signé le 17 janvier 1601 par les plénipotentiaires ¹, est ratifié par Henri IV le 20 janvier 1601 ². Il est enregistré à Turin le 6 mars, à Lyon et Bourg-en-Bresse le 14 mars, et à Grenoble le 20 mars ³ ; le serment enfin est prêté par les deux princes, respectivement à Paris et à Turin, le 2 décembre 1601 ⁴.
- 3 Ce traité peut être lu à plusieurs niveaux successifs. En effet, non seulement par lui-même mais aussi par les événements qui lui sont liés avant et après sa conclusion, il met en jeu des hommes et des espaces à différentes échelles. Sur le plan des hommes, l'enjeu est tout autant le destin de plusieurs personnalités de premier plan (tel Biron), que de collectivités entières dont l'avenir bascule définitivement (les Bressans échangés contre les habitants de Saluces). Sur le plan des territoires, s'effectue une recomposition des espaces. Ainsi, pour la France, s'engagent des processus d'ajustement entre une série de pièces emboîtées, Lyon (qui désormais n'a plus la situation d'une ville frontière), la Bresse (dont des traités préciseront dans les années suivantes les limites), et l'ensemble du territoire du royaume (dont les contours sont redessinés), à l'intérieur du vaste puzzle européen.
- 4 Ces différents niveaux d'analyse et de décision agissent les uns sur les autres. Par exemple, les préoccupations du roi Henri IV à l'égard de ses puissants et turbulents ou récents sujets sont directement influencées par les ambitions et les sourdes menées de ses adversaires espagnol et savoyard ; de même, les échanges territoriaux déterminés par des stratégies menées à l'échelle du continent donnent aux provinces rattachées le statut de partie d'un territoire national. Ce sont ces riches entrecroisements qui constituent la trame des articles formant ce recueil, et le nouvel équilibre européen en est le fil conducteur.
- 5 Le traité de Lyon clôt en effet le premier épisode de cette sorte de guerre froide qui succède aux durs affrontements armés du XVI^e siècle mettant aux prises les camps

catholique et protestant. La paix de Vervins avait mis officiellement fin à la lutte séculaire entre la France et l'Espagne. Mais cette dernière, bien que demeurant encore la principale puissance européenne, n'a plus les moyens, en particulier militaires, d'imposer sa prépondérance. En outre, le pape, son soutien idéologique majeur, reste avant tout préoccupé par l'union des monarchies catholiques qu'il considère comme le contrepoids indispensable à l'affirmation des forces protestantes. Dans cette double perspective, l'Espagne est contrainte d'utiliser d'autres voies pour affaiblir sa rivale dont la puissance renaît, après quarante ans de guerres civiles qui l'avaient pratiquement écartée de la scène internationale.

- 6 Diverses opportunités lui paraissent immédiatement s'offrir : les ambitions du duc de Savoie et les divisions qui agitent la monarchie française. Ces cartes seront jouées, mais la partie encore perdue.
- 7 La guerre de Savoie entraîne un nouvel affaiblissement de l'Espagne. Certes, si à son issue, Turin récupère Saluces et Paris paraît renoncer à ses ambitions italiennes, ce qui conforte, mais sur le long terme, l'allié savoyard (Alain Hugon), la France d'Henri IV en profite pour s'agrandir et se donner les moyens de couper, cette fois-ci directement, les voies de communication terrestres essentielles de l'empire espagnol (Geoffrey Parker).
- 8 Pourtant, cette guerre a exacerbé les rancœurs d'une partie de la noblesse française qui avait soutenu Henri IV dans sa conquête du pouvoir, mais qui considérait qu'elle en avait été mal ou insuffisamment récompensée. Nicolas le Roux en analyse ses composantes, son état d'esprit et ses revendications. L'Espagne s'efforce, alors, d'exploiter ce qui lui paraît un atout et d'abord les ambitions de Biron.
- 9 Jusqu'où celui-ci était-il prêt à aller ? Très loin, semble penser Henri IV lorsqu'il reçoit ses nouveaux sujets bressans : profitant de cette circonstance, il signifie très clairement qu'il n'acceptera jamais un démembrement de son royaume, mais par une phrase qui sera longtemps mal comprise parce qu'extraite de ce contexte particulier (Robert Beck et Denise Turrel). Quoi qu'il en soit de sa réalité potentielle, la conspiration de Biron demeurera une référence de contestation du pouvoir royal pour une partie de la noblesse française, notamment celle du Sud-Ouest (Anne-Marie Cocula), et partant, même si son échec a sonné le glas des espérances immédiates de l'Espagne, cet épisode confirme que la France n'est pas encore suffisamment unie pour peser de tout son poids dans les querelles européennes.
- 10 Pour Henri IV l'heure n'est plus ou, peut-être pas encore, à la guerre mais à la diplomatie active et moderne telle que la conçoit Jean Hotman (Lucien Bély).
- 11 Le traité de Lyon apparaît, ainsi, comme le premier exemple du nouveau rapport de forces qui caractérise, au début du XVIIe siècle, le long affrontement franco-espagnol.

NOTES

1. Le texte du traité est publié pour la première fois dès 1601 par Henri LANCELOT VOISIN, sieur de LA POPELINIÈRE, dans *L'Histoire de la conquête des pays de Bresse et de Savoye par le Roy très-*

chrestien..., Lyon, 1601. Il est ensuite repris dans de nombreux ouvrages, en particulier celui de J. DUMONT, *Corps universel diplomatique du droit des gens [...]*, Amsterdam, P. Brunel, R. et G. Wetstein, 1726-1731, tome V, partie 2, pp. 10-13.

2. *Traité publics de la royale maison de Savoie avec les puissances étrangères [...]*, publiés par ordre du roi et présentés à S.M. par le comte Solar de La Marguerite, Turin, Imprimerie royale, 1836, tome 1, p. 208.

3. *Corps universel diplomatique du droit des gens [...]* par Mr J. DUMONT, *Corps universel diplomatique ...*, ouv. cité, p. 13.

4. Le texte du serment prêté par Henri IV se trouve dans Pierre MATTHIEU, *Histoire de France et des choses mémorables advenues aux provinces estrangères durant sept années de paix du règne de Henri III [...]*, Paris, Jamet Metayer, 1605, tome 2, livre 4, fol. 71 v°-72.

RÉSUMÉS

Les *Cahiers d'histoire* se devaient de consacrer un numéro particulier au quatrième centenaire du traité de Lyon qui, en 1601, rattacha à la France la Bresse, le Bugey et le pays de Gex. Ce recueil présente des recherches récentes de spécialistes de cette période, à partir d'angles d'approche multiples : l'équilibre européen au tournant du siècle, la diplomatie, le sentiment national, les rapports entre la monarchie et la noblesse.

The *Cahiers d'histoire* could not help but dedicate a special issue to the fourth centenary celebration of the Treaty of Lyons that, in 1601, joined Bresse, Bugey and the Gex country to France. The collection of articles presents recent research by specialists of the period, through various approaches: the European balance of power at the turn of the century, diplomacy, national consciousness, and the relationships between Crown and nobility.

INDEX

Mots-clés : Traité de Lyon, Henri IV

Index chronologique : Ancien Régime

AUTEUR

DENISE TURREL

Denise Turrel est Maître de conférences d'histoire moderne, Université de Tours/Centre d'histoire de la ville moderne et contemporaine (CEHVI).

Adresse : Département d'histoire, Université François-Rabelais, BP 4103, 37041 Tours cedex 1, France

Tél : 00 33 (0)2 47 36 66 00 Fax : 00 33 (0)2 47 36 67 32

Courriel : dturrel@club-internet.fr
